

La CRESSE

Bulletin Municipal
2004

Bonne Année



Une histoire toujours d'actualité

Les châteaux des gorges du Tarn

■ Par Jean ARNAL

L'Université Populaire du Sud-Rouergue et le Journal de Millau continuent la publication de l'étude de Jean Arnal que ce dernier a consacrée aux châteaux des gorges du Tarn. Depuis la semaine dernière, Jean Arnal évoque le château de Caylus, situé sur la commune de La Cresse.

Château de Caylus

En 1324, Arnaud de Landorre et frère Pierre de Verdun, exécuteur testamentaire de feu Henri, comte de Rodez et vicomte de Creyssels, déclarent que le susdit comte Henri aurait dû faire reconnaissance à l'évêque de Rodez des châteaux de Caylus et de Montméjean et que Gérard, son héritier, dans la vicomté de Creyssels et la baronnie de Roquefeuil doit faire reconnaissance féodale à l'évêque de Rodez, conformément aux lettres patentes de 1193 (A.D. Aveyron série G n° 623). En 1323, un an auparavant, les deux fils de Bernard de Maillan, cité plus haut, Philippe et Ricard font hommage à Gérard d'Armagnac, vicomte de Creyssels, et ce pour plusieurs fiefs du voisinage. Ils habitent alors le château de Caylus comme le démontrent les textes consultés.

A partir de cette date, le château de Caylus relève donc à

la fois des évêques de Rodez et des Armagnac qui sont barons de Roquefeuil, comtes de Rodez, vicomtes de Creyssels, au milieu du XIVe siècle. Cela montre la complexité du système féodal dans cette région que nous rencontrerons également pour d'autres châteaux. En 1402 lorsque Bernard d'Armagnac veut prendre possession des terres de Gérard d'Armagnac, son cousin, vicomte de Creyssels, les seigneurs de Peyrelade et de Caylus refusent de reconnaître Bernard comme le suzerain légitime de ces deux châteaux. Ce dernier assiege alors les deux forteresses simultanément avec des contingents d'arbalétriers très importants. Ce n'est qu'après deux mois de siège qu'il s'empare de Caylus qui est pillé et les maisons du village incendiées.

On connaît très peu de seigneurs de Caylus dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Un texte cite Jacques Geniés qui hérite des biens de Pierre Senhoret IIIe du nom, seigneur de La Roque-Sainte-Marguerite, pour un tiers. Le 18 octobre 1411, Jacques Geniés fait hommage au comte de Rodez, comme vicomte de Creyssels, pour ce qu'il possède au château de Montméjean. Il eut pour fils Jacques Geniés, coseigneur de La Roque-Sainte-Marguerite, qui épouse Delphine de Maillan. De ce mariage naquit une fille Olive de Geniés

qui épouse Jean de la Tour, damoiseau, habitant de Caylus vers 1410. Le 9 mars 1433, il est précisé que Jean de la Tour, damoiseau, est capitaine du château de Caylus, coseigneur de La Roque-Sainte-Marguerite et seigneur du Cambon, seigneurie sise dans la vallée du Tarn à 500 mètres du village actuel de La Cresse.

Le 12 mars 1454, il habite toujours le château de Caylus; il rédige son testament chez Jean Cormane, notaire de Rivière, il institue héritier, malgré sa fille, noble Flotard de la Tour son neveu.

On sait qu'à partir du XVe siècle Jean d'Armagnac, vicomte de Lomagne prétend imposer le Rouergue afin de recueillir les subsides nécessaires pour lutter contre les Anglais. Le seigneur de Caylus lui donne à cette occasion tout son appui, Charles d'Armagnac prend possession des seigneuries de la vallée du Tarn qui lui reviennent comme vicomte de Creyssels en 1463. Il est d'ailleurs obligé à cette époque de réduire par la force les châteaux de Caylus, Peyrelade, Creyssels.

Le château de Caylus est en quelque sorte une dépendance de la vicomté de Creyssels. Les seigneurs de Caylus ne sont que des seigneurs directeurs. Ils peuvent recevoir certaines censives, mais ils n'ont pas le droit d'exercer la justice qui appartient au vicomte de Creyssels. Celui-ci

exerce la justice haute, moyenne et basse, le droit de greffe, et le droit d'avoir des baillis.

Le château de Caylus est situé sur la commune de La Cresse. Il est bâti sur la rive droite du Tarn en amont de Millau, juste en face d'une forteresse importante: Peyrelade. Il est à une altitude de 692 mètres, sur les falaises qui bordent le Causse Noir. Le village et le château, tout au moins le peu qu'il en reste, sont perchés sur un promontoire rocheux en contre-bas du plateau du Causse Noir, soudé à son flanc par un isthme d'une dizaine de mètres de largeur seulement.

Un chemin d'une largeur approximative de 3 mètres, utilise cette arête rocheuse qui permet d'accéder à l'entrée de ce qui fut l'enceinte fortifiée et dont il ne reste rien. Au centre du site, s'élève un rocher d'une quinzaine de mètres de largeur. Il porte une chapelle qui a été sans doute celle du château. Elle est utilisée aujourd'hui comme maison de vacances.

Il ne reste encore une fois que très peu de choses du château de Caylus lui-même; si ce n'est un morceau de rempart en pierres de 10 à 15 m de long, sur une hauteur oscillant entre 1 et 1,50 m, et d'une largeur de 1,50 m. Lors de la visite de l'emplacement du château, nous n'avons pu discerner qu'une seule meurtrière encore existante.

L'Aveyron avance, il change.

L'ouverture récente de l'extraordinaire « VIADUC de MILLAU » en est le symbole éclatant.

Notre canton, notre commune de LA CRESSE doivent y occuper toute leur place, en valorisant au maximum les atouts dont ils disposent :

Un cadre de vie exceptionnel

Un patrimoine naturel et bâti préservé

Les travaux conduits par la municipalité, la mise en valeur du bourg, l'assainissement, l'enfouissement des réseaux d'électricité et téléphone, l'amélioration des routes, l'ouverture de sentiers pédestres, concourent à l'attractivité de notre village. Ils n'ont qu'un objectif : qu'il fasse bon vivre à LA CRESSE, et que son développement soit assuré et maîtrisé.

Ce dynamisme raisonné qu'a souhaité impulser l'équipe municipale est manifestement partagé par une large majorité. J'en veux pour preuve le premier prix obtenu cette année dans le cadre du concours départemental des « villes et villages fleuris », il témoigne des efforts de tous pour encore embellir notre cadre de vie.

Je souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à ce résultat ainsi que l'ensemble des associations qui assurent l'animation de notre commune. Elles incarnent la vitalité de notre monde rural et ses valeurs de convivialité et de solidarité.

Ces valeurs sont essentielles dans un monde parfois inamical. Plus que jamais, la municipalité sera attentive à ceux de nos concitoyens qui sont les plus fragiles.

De nouveaux habitants viennent s'installer sur notre village, je leur souhaite au nom de tous les Cressois la bienvenue.

A toute la population, je souhaite en mon nom et au nom du Conseil Municipal une bonne année 2005. Je formule des vœux pour qu'elle apporte à chacun bonheur, santé et sérénité, dans notre belle commune de LA CRESSE

Le Maire

Avec ses sentiments
Dévoués

Danièle VERGONNIER

TRAVAUX REALISES EN 2004 SUR LE QUARTIER DU PUECH



Depuis plusieurs années le Conseil Municipal a adopté une politique d'aménagement, à ce jour, seul le quartier du vignal conserve les lignes aériennes. Celles-ci disparaîtront lors des travaux de remise en état de la chaussée et la création de trottoirs (Travaux prévus 2006/2007)

Les travaux du quartier du PUECH, ont été financés, par le SIEDA, le CONSEIL GENERAL, LE PARC REGIONAL, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MILLAU GRANDS CAUSSES, et LA COMMUNE pour un montant global de 63 818,93 euros TTC pour ce qui est de l'enfouissement EDF et TELECOM et 16 805, 28 euros TTC pour la partier assainissement. RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE 11 888,60 euros



AVANT TRAVAUX

APRES TRAVAUX



TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LA VOIRIE QUARTIER DE LA CRESSETTE

Coût des travaux et financements :

<i>Entreprise SEVIGNE</i>	<i>11 815,00 Euros T.T.C</i>
<i>Subvention Conseil Général</i>	<i>6 535,00 Euros</i>
<i>T.V.A à récupérer</i>	<i>1 452,18 Euros</i>
<i>A la charge de la Commune</i>	<i>3 827,82 Euros</i>

PREMIER PRIX DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS CATEGORIE 500 HABITANTS

Elément de mise en scène du paysage, le fleurissement contribue à :

Mettre en valeur le patrimoine

Valoriser le patrimoine existant en consacrant quelques efforts autour du petit patrimoine bâti très riche en milieu rural (fontaine, lavoir, murets en pierre sèche, four etc)

Améliorer le cadre de vie et parfaire l'aménagement

Aménager l'espace pour améliorer le cadre de vie et rendre plus accessibles, plus accueillants, les espaces publics et les lieux d'échange, de rencontre où l'on s'attarde.

Développer une identité locale pour favoriser l'accueil

Le fleurissement de nos communes doit veiller à préserver leur authenticité et leur originalité.



TRAVAUX PREVUS EN 2005-01-02

QUARTIER DU PLO

Ces travaux qui devaient être réalisés en 2004 ont été retardés faute de réponse de subvention du Conseil Régional,. Ils seront donc réalisés courant premier semestre 2005.

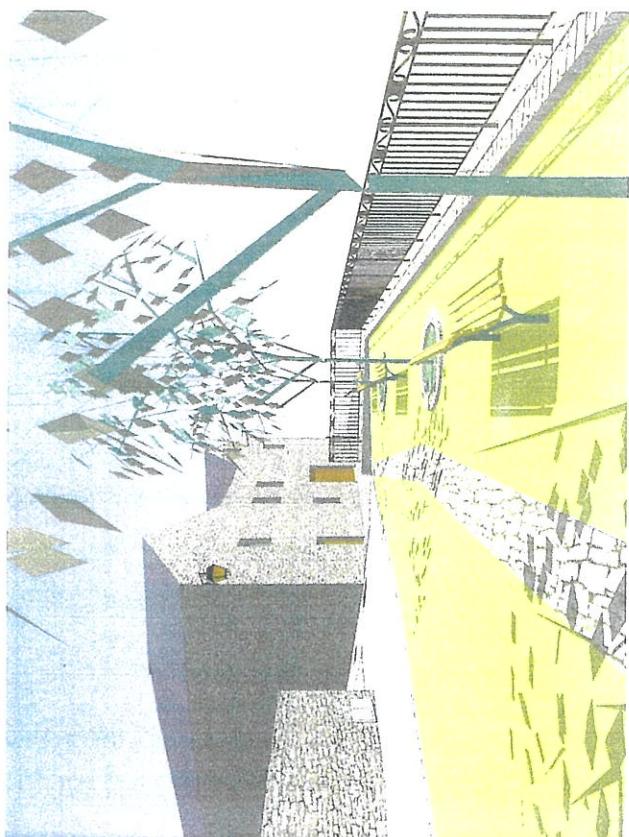
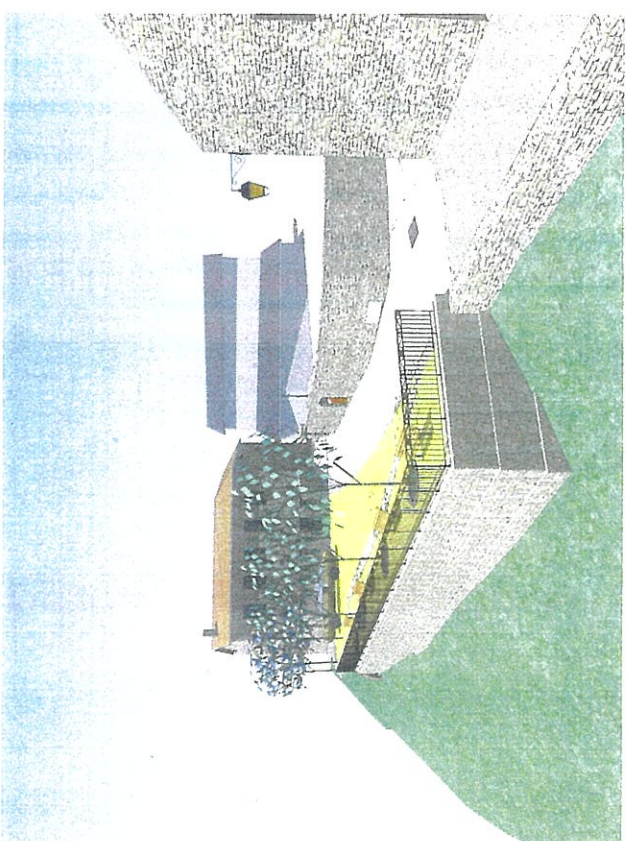
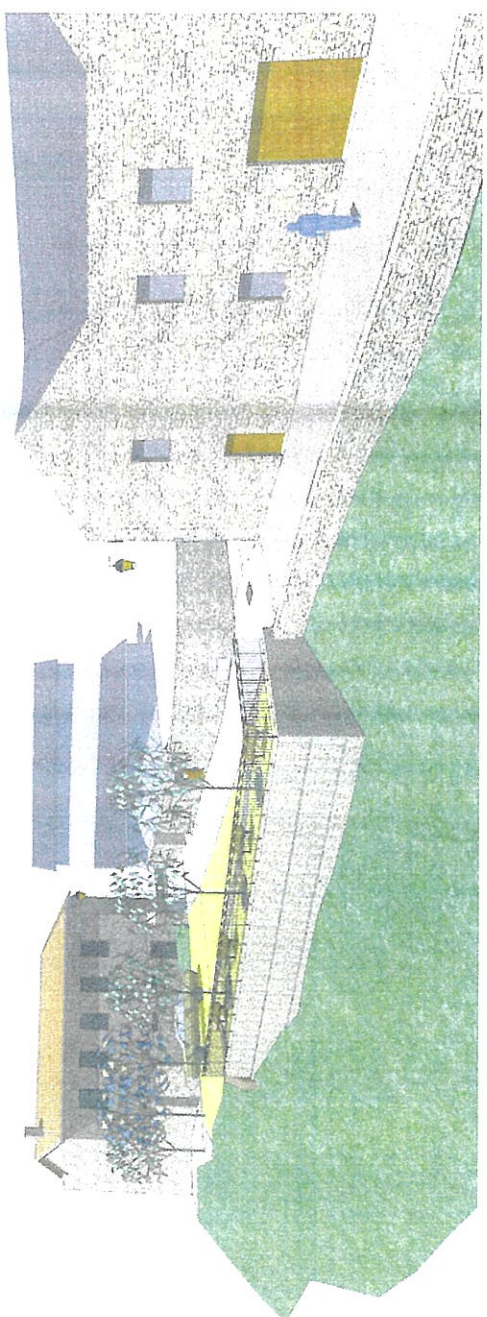
IL est impératif de connaître le financement exact avant le démarrage de tout chantier.

QUARTIER DE MAILHOSQUE

L'esquisse du projet a été présentée à la population qui semble adhérer à ce projet avec toutefois quelques aménagements. La partie technique avec plan sera soumise à l' approbation des riverains avant appel d'offres.

Ces travaux d'un montant estimatif très élevés devront être exécutés en plusieurs tranches, la communauté de communes prend à charge le revêtement, les reste Assainissement, eau (syndicat en parti seulement) , et abords sont à la charge de la commune, déduction faite d'éventuelles subventions.

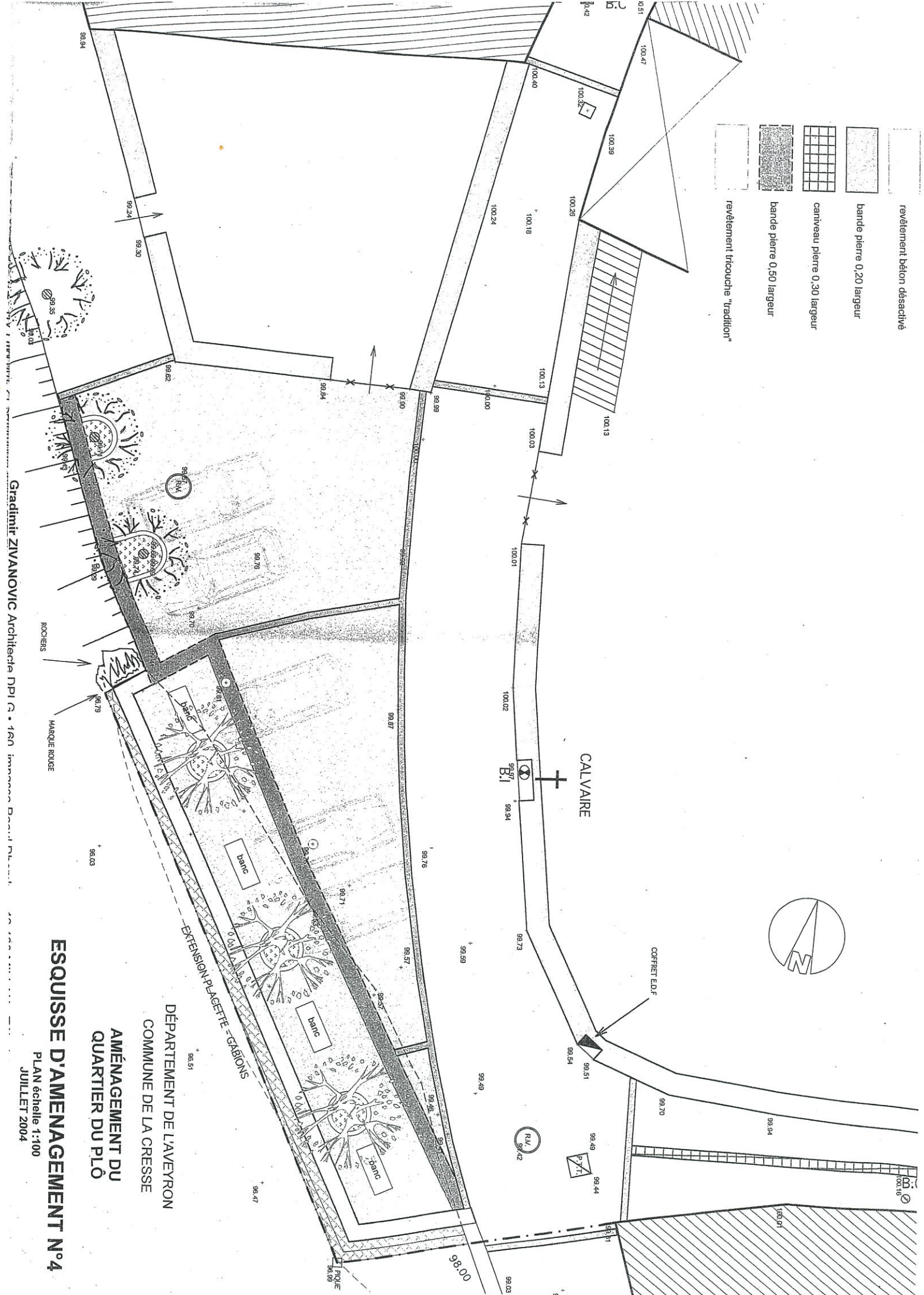
ESQUISSE D'AMENAGEMENT N°4
 PLAN échelle 1:100
 JUILLET 2004



Gradimir ZIVANOVIC Architecte DPLG • 160, impasse Raoul Dhombres 12 100 MILLAU • Tél : 05 65 60 06 55 Fax : 05 65 60 06 55

ESQUISSE D'AMENAGEMENT N°4
 PLAN échelle 1:100
 JUILLET 2004

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON
 COMMUNE DE LA CRESSE
 AMÉNAGEMENT DU
 QUARTIER DU PLÔ



ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES

L'association des Parents d'élèves a cette année innovée par la création sur notre village d'un marché de NOEL, qui a eu lieu le 28 Novembre une très bonne initiative avec un très bon résultat, encourageant pour les années à venir.

Les articles mis à la vente ont été fabriqués par les parents ainsi que par les grands parents .

Le bureau de l'association souhaite une bonne et heureuse année à tous les habitants de la Cresse .

LES ENFANTS DE L'ECOLE A LAURIERE



L'année 2004 à l'école de LA CRESSE

Elle aura été l'année charnière entre 5 ans sans inquiétude pour nos effectifs et les années à venir. En effet, le départ au collège de 15 élèves en 2 ans a créé un vide, qui actuellement, se comble grâce à l'arrivée de nouveaux enfants, de la Cresse surtout, mais aussi de nouvelles familles qui viennent s'installer sur notre village.

La population scolaire a rajeuni et ceci est un gage de pérennité pour notre école. La menace de suppression d'un demi poste à la rentrée 2004 (nous avions alors 28 élèves inscrits, nous a inquiétée, mais le retrait de cette mesure, sous réserve de tenter, dans l'avenir....et dans la mesure du possible, un rapprochement équilibré avec Rivière sur Tarn, nous a permis de reprendre confiance. Les effectifs annoncés pour la prochaine rentrée nous feront retrouver un nombre d'élèves d'au moins 33, ce qui permet, dans une école à 2 classes, d'avoir de bonnes conditions de travail.

Cette inquiétude dissipée, l'année scolaire a repris avec, en plus des activités habituelles, le séjour « classe découverte danse africaine » au domaine de Laurière qui a été le moment important de la rentrée.

Nous nous devons de remercier les familles, la municipalité, le conseil Général et l'A.P.E. qui en ont permis le financement.

L'A.P.E. se dépense beaucoup pour alimenter la caisse de l'école, par des manifestations diverses et toujours conviviales (quine, tombola et cette année, le marché de Noël qui a connu un succès bien mérité.

Delphine Solanet a remplacé Delphine Jean en qualité d'assistante d'éducation, par le biais d'une permutation qui leur évite ainsi de trop longs trajets . Julie a quitté l'équipe suite à la fin de son contrat.

Notre école essaie de garder son caractère familial. Bien sûr, une année scolaire n'est pas toujours « un long fleuve tranquille » elle connaît des creux et des moments forts, comme toutes les écoles, mais c'est justement la succession de tous ces instants qui permet d'enrichir nos points de vue, à tous, petits et grands, dès lors que le dialogue existe.

Notre école reste ouverte à tous les sens de ce mot et notre devoir à tous, parents, enfants, partenaires, enseignants, est d'accepter d'échanger nos idées, de partager, de proposer, et nous ferons ainsi avancer, même si cela peut paraître ambitieux, la citoyenneté, cet élément qui n'est pas un savoir scolaire, mais la base essentielle de la vie en commun et le premier « bagage » de nos enfants.

Notre dernier mot sera pour signaler la création d'une association, « le cade » qui a pour but d'améliorer les échanges avec le village de Diamouguel, au Sénégal, et qui permettra de dépasser le cadre purement scolaire, puisqu'un jumelage entre ce village et le nôtre est en train de se mettre en place.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2005

Les enseignants

Société de chasse

Début septembre à quelques jours de l'ouverture, les chasseurs de la Cresse étaient rassemblés pour leur assemblée générale annuelle.

Avant d'ouvrir l'ordre jour le président évoquait la mémoire des deux sociétaires disparus au cours de la dernière saison : Etienne Castan, qui le 5 décembre 2003, à l'âge de 73 ans, était emporté dans un accident de la circulation et Albert Froment, vice-président du bureau, qui seulement âgé de 64 ans, nous quittait le 1^o mai 2004, à la suite de quelques mois de maladie. En les associant dans un même souvenir, en communion avec les familles endeuillées, l'assemblée était invitée à respecter un instant de silence.

Après le bilan de la Saison écoulée, il fut noté que le nombre des adhérents restait stable, que le tableau de prélèvement "petit gibier" ne devait pas rester, frappé d'un millésime, en contre partie le quota de 35 chevreuils avait été réalisé, ainsi que celui des sangliers qui s'est élevé à 67, (année moyenne).

Le solde financier, de l'exercice, grâce à la vente des cartes, au quine annuel et au repas de la chasse, était excédentaire, ce qui ne manque pas de conforter la trésorerie. Suite à ce constat le bureau propose la reconduite du prix des cartes

Les membres du bureau, dont le mandat arrivait à son terme, sont reconduits dans leur fonction, auxquels vont se joindre pour le compléter : Remize Benoît et Froment Patrice.

Une saison prend fin avec un bilan positif ..., ce sont les perspectives de l'ouverture prochaine qui motivent tous les adhérents. Notre quota de chevreuil, est en augmentation, avec 37 bracelets. La société doit assumer en outre la régulation du cheptel sanglier, car désormais, la charge partielle des dommages pris en compte par la fédération, lui incombe.

A la mi décembre, date à laquelle nous sommes, nous pensons que toutes les équipes de chasseurs ont trouvé plaisir et intérêt à parcourir tant le causse que la vallée et ses versants.

Le samedi 15 janvier prochain tous les chasseurs, leurs familles leurs amis sont cordialement invités à venir tenter leur chance à la salle des fêtes de Rivière, où suivant la tradition, à l'occasion du quine annuel, il leur sera proposé parmi les nombreux lots de belles pièces de gibier.

A l'ère du « Viaduc », la Société de chasse présente à tous ses membres, à leur famille et à tous les habitants de la Cresse ses vœux les meilleurs pour l'an 2005.

The logo consists of the letters 'A.C.V.C.' in a stylized, outlined font. The letters are filled with a pattern of small, repeating symbols, possibly representing a forest or a specific hunting theme. The letters are arranged in a slightly staggered, horizontal line.

Fin d'année 2003 dans le bleu, avec le film « Le monde de Nemo » où les enfants du village se sont régalés.
Le déjeuner aux trénel du 8 février a vu les habitués amateurs toujours ravis de pouvoir partager la fourchette entre amis.
Le repas de l'amitié « chez Sophie » a eu son succès et la ballade à pied, après fut salubre.
Grandes et longues journées pour ces 23, 24, 25 juillet pour la fête de notre village, toujours autant fréquenté avec ses distractions variées : le marché nocturne, suivi de danses folkloriques ont eu un franc succès, les deux jours suivant furent également un succès. N'oublions pas que si la fête a eu lieu, et que sa réussite fut un succès, c'est grâce à la motivation et au dynamisme d'un groupe de jeunes Cressois.
Merci à eux !
La fête du Causse fût fort sympathique sous un très beau ciel bleu, terminée par un succulent aligot.
Les plus courageuses ont attaqué les cours de gymnastique début octobre, avant d'aller comme beaucoup d'autres, au concert de « GAROU » au zénith de Montpellier, d'où tout le monde est revenu enchanté.
Après avoir ramassé les châtaignes en ce dimanche 17 octobre, l'A.C.V.C a proposé leur dégustation avec un repas campagnard le samedi 23 octobre.
Gros succès ce samedi 27 novembre pour le quine annuel de l'association, où l'affluence était au rendez- vous.
Enfin le 11 décembre, un car complet a emmené les inconditionnels écouter MICHEL SARDOU au zénith de Montpellier.

TOUTE L'EQUIPE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE ET VOUS DONNE RENDEZ VOUS EN 2005 POUR CONTINUER A ANIMER ET PROMOUVOIR CE BEAU VILLAGE « LA CRESSE »

PAROISSE SAINT PIERRE DE LA VALLEE DU TARN

Notre Père Evêque, Bellino GHIRARD, écrivait dans la revue "EGLISE EN ROUERGUE", au mois de Septembre 2004, ce qui suit :

"La vitalité des communautés chrétiennes impose que l'on revoie l'aménagement pastoral. On ne peut maintenir, à bout de bras, des communautés qui n'ont plus un minimum de consistance. L'objectif n'est certes pas de supprimer toute vie chrétienne locale, ni d'abandonner qui que ce soit; au contraire, il s'agit de redonner du souffle et de provoquer de nouveaux élans. A terme, tout le monde est gagnant."

Eh bien ! c'est ce que notre communauté s'est efforcée de faire.

Rappelez - vous : le 18 Mai 2003, notre évêque célébrait la fondation de notre Paroisse Nouvelle et nommait les membres du **CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL** et du **CONSEIL ECONOMIQUE**, qui sont les deux supports de la Paroisse Nouvelle.

Un rappel, si vous le voulez bien, sur ce qu'est notre Paroisse Nouvelle.

Le CONSEIL PASTORAL PAROISSIAL est un lieu de réflexion pastorale et de proposition. Pour atteindre ce but, il est constitué de délégués des quatre RELAIS (*groupes d'anciennes paroisses*) qui sont :

- Le relais "Notre Dame de Lumenson" pour les anciennes paroisses d'Aguessac, Compeyre, Paulhe, Verrières.
- Le relais "Saint Segond" pour les anciennes paroisses de Rivière, Boyne, le Bourg, La Cresse, Fontaneille.
- Le relais "Notre Dame des Champs" pour les anciennes paroisses de Mostuéjols, Liaucous, Peyreleau, Le Rozier, Le Truel.
- Le relais "Saint Jean des Balmes" pour les anciennes paroisses de Saint André de Vezines et Veyreau.

Chaque relais dispose d'une équipe animatrice dont le rôle est d'être des "veilleurs" c'est à dire des personnes qui permettent que l'Eglise se rende proche de vous et que les événements vécus soient aisément joignables.

La Paroisse Nouvelle c'est aussi une animation pastorale permanente. Pour cela IL A ETE CREE DES COMMISSIONS, au nombre de trois.

- La Commission "ANNONCER L'EVANGILE". Pour l'instant elle se cantonne à l'enseignement du catéchisme. Mais sa mission s'étend bien au delà. Nous voudrions étendre le partage de la PAROLE aux adultes en créant des lieux et des groupes d'échange.
- La Commission "CELEBRER" dont la mission est de nous préparer de belles et ferventes célébrations.
- La Commission "SOLIDARITE" qui consiste à aider à vivre l'Evangile du Christ dans la vie quotidienne, en étant à l'écoute permanente des plus faibles dans notre vallée et sur notre cause afin de leur apporter un soutien et une aide fraternelle.

Le CONSEIL ECONOMIQUE

Il est chargé de la vie matérielle de la Paroisse Nouvelle; de faire l'unité des finances, de gérer l'entretien intérieur des églises, le budget, les biens immobiliers, les assurances; de gérer les dépenses en vue de l'évangélisation qui doit toujours être première.

Voilà pour l'organisation!

Une paroisse vivante est une paroisse qui réalise des célébrations et des manifestations communes. Cette année nous nous sommes réunis, l'ensemble des paroissiens en un lieu de prière unique pour :

Le premier dimanche de l'Avent,

Le premier dimanche de Carême,

Le Jeudi Saint, pour la célébration de l'institution de l'Eucharistie,

Le 4 Juillet 2004, pour la célébration du premier anniversaire de la Paroisse à St Jean des Balmes.

Ce jour a été un grand moment de convivialité, de joie, de partage, de retrouvailles, sous un ciel clair et un soleil radieux. Un grand moment aussi de célébration festive, de dialogue avec le P. Jean Claude Viguier, représentant le Père Evêque, grâce à un jeu de questions - réponses, peu habituel dans une messe.

Nous avons apprécié, et les en remercions, l'aide et l'efficacité des maires et représentants des communes et comité des fêtes.

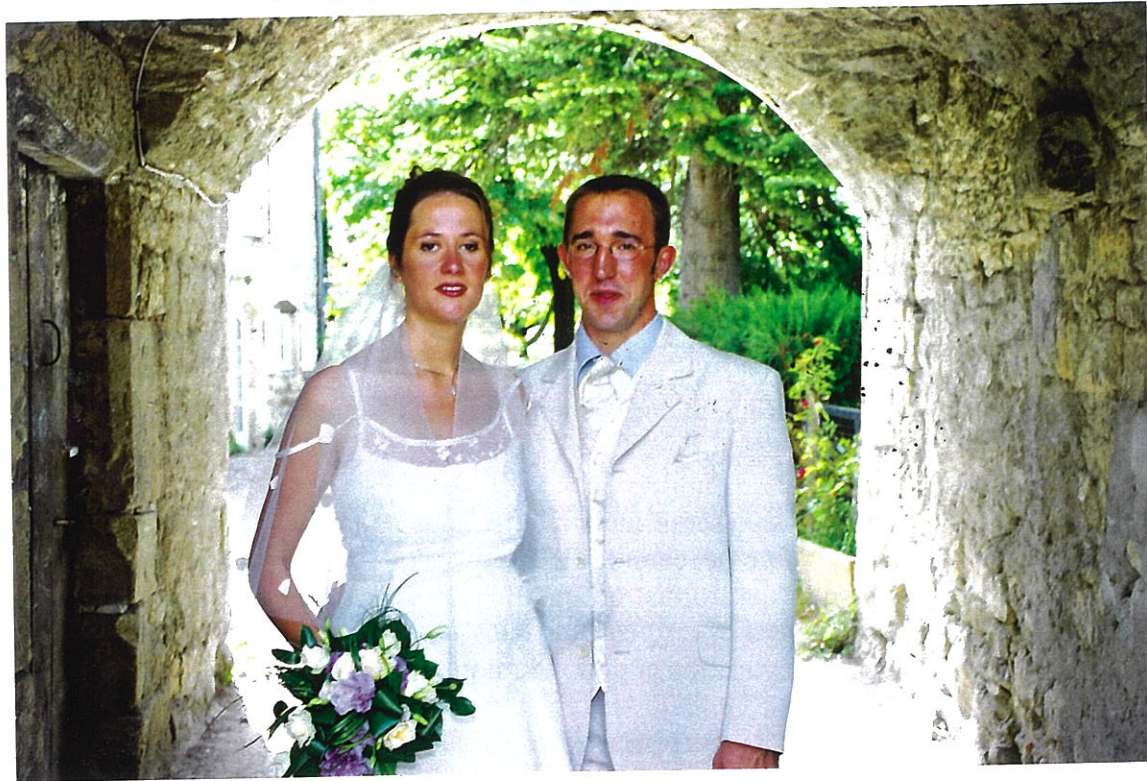
Enfin, ce bilan de l'année qui s'achève serait incomplet si nous ne faisons pas mention de la FORMATION à laquelle ont participé certain(e)s d'entre nous. Il s'agissait, à partir de quelques personnages bibliques, d'une formation initiale animée par le Père Jean Barbe qui s'adressait à des laïcs désirant s'engager en peu plus dans un service d'église, et qui voulait nous aider à la découverte de notre vocation et notre mission

Les membres de votre Conseil Pastoral Paroissial vous souhaitent une BONNE ANNEE 2005, dans la paix et la foi au Christ.

Un membre du Relais St Segond

J.P. Varanfrain

LES MARIES DE L ANNEE 2004



Le 4 SEPTEMBRE 2004 Florian REILHAN et Karine SEVERAC



Le 2 OCTOBRE 2004 Damien LADET et Roseline MARTIN

ETAT CIVIL 2004

NAISSANCES

Maxime LAFON né le 20/01/2004

Alexis ZOLNOWSKI né le 5/02/2004

Constance DECREMPS ,née le 29/02/2004

Anna CHACON née le 5/07/2004

Louna-Maria ALDIAS née le 7/08/2004

Longue vie à tous ces nouveaux bébés et félicitations aux Parents

DECES

Clément MARTIN le 2 Avril 2004

Albert FROMENT le 1 er Avril 2004

Jean GARLENC le 31 Décembre 2004

A toutes leurs familles nous présentons nos très sincères condoléances,

Nos condoléances également à Monsieur et Madame Jacques CHAUCHE, ainsi que Monsieur et Madame DECREMPS qui ont été touchés par la disparition d'un proche.

Premier passage sur le VIADUC DE MILLAU par nos aînés

Le 15 DECEMBRE 2004



Une visite très appréciée par nos séniors qui se sont vu remettre une affiche du VIADUC

A RETENIR

DIMANCHE 16 JANVIER à 16 Heures

A la salle polyvalente

Toute la population est conviée, par Madame le MAIRE et les membres du Conseil Municipal à partager la galette des rois .

Nous vous attendons nombreux